

Jean-Jacques PASQUIER
19 Clos des trolles
74940 ANNECY-LE-VIEUX
☎ 04.50.51.73.10
☎ 06.84.98.25.85
<mailto:jjpasquier@free.fr>

*Monsieur le Maire
Place Gabriel Fauré
BP 249
74940 Annecy-le-Vieux Cedex*

Annecy-le-Vieux, le dimanche 1er mars 2009

OBJET : Question orale formulée par écrit

Réf. : 2009/ ALV Municipalité/ 20090301 QO Utilisation Fonds d'action fonciere C2A.doc

Monsieur le Maire,

Les investissements réalisés en ce début de mandat sont conséquents et ne reçoivent pas tous notre approbation. Cependant, nous sommes très favorables à la politique d'acquisition foncière menée par la municipalité, lorsque des opportunités se présentent.

De telles possibilités s'offrent très souvent à nous de façon fortuite. Notre budget primitif investissements ne nous laisse pas, d'après notre analyse, une bien grande marge de manœuvre pour l'exercice à venir.

Faute d'Etablissement Public Foncier (qui nous apparaît être, comme vous le savez, la meilleure formule), la C2A dispose d'un fonds d'action foncière doté de 5,4 M€. Ce fonds est très peu utilisé sur notre agglomération. A notre connaissance, la municipalité n'a jamais fait appel à ce fonds.

Je vous demande donc de nous préciser si des requêtes en ce sens ont été initiées par vos services depuis sa création en 2004.

Par ailleurs, envisagez-vous de faire appel à ce fond, notamment pour la réalisation de logements sociaux, qui restent à nos yeux une priorité majeure ?

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

